

Un revenu net adéquat



Les dernières années n'ont pas été de tout repos pour nos revenus. À plusieurs reprises, notre stabilité financière a été ébranlée par différents évènements. Je pense notamment à la crise de la COVID-19, à l'instabilité du prix du lait lié à la baisse des prix mondiaux, aux derniers accords commerciaux conclus par le gouvernement canadien et à une hausse extraordinaire des coûts d'alimentation à la ferme.

Des revenus inférieurs aux hausses de coûts engendrent de la frustration et de l'incertitude chez les producteurs. Ça se comprend! Et même si ce n'est pas la première fois que nous subissons des coups durs et de l'instabilité quant à nos finances, c'est toujours aussi difficile à encaisser.

Ce que nous vivons actuellement combine plusieurs facteurs, dont une hausse fulgurante des coûts d'alimentation à la ferme. Depuis la fin de l'année 2020, seulement pour l'alimentation animale, on estime la hausse à plus de 25 %, soit un effet dépassant 4,50 \$/hl. C'est énorme! À ces frais supplémentaires s'ajoutent ceux du carburant, des engrais et des autres postes de dépenses. L'ajustement de prix qui s'est appliqué au 1^{er} février 2021 ne tient pas compte de la hausse des coûts des derniers mois. En effet, l'indexation est basée sur l'enquête de coût de production de 2019 indexée jusqu'au mois d'août 2020.

Aux effets de la hausse des coûts s'ajoutent d'autres variables qui viennent influencer le revenu, comme les prix mondiaux et la structure des ventes. Si les prix mondiaux se sont rétablis dans les derniers mois, la structure des ventes a fait plus mal à notre revenu. En effet, les classes spéciales, directement influencées par la forte demande du secteur de la transformation alimentaire secondaire, ont vu leurs ventes s'accroître ces derniers mois. L'augmentation a été fulgurante durant la dernière année: 27%! Autre facteur, bien connu celui-là, influençant notre revenu à la baisse: une forte demande pour la matière grasse de manière générale, qui accroît les surplus de solides non gras (SNG) sur notre marché. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), à l'enjeu du surplus s'additionne le plafond sur les exportations qui limite les possibilités de débouchés pour ces SNG. Ainsi, malgré les hausses de prix du 1^{er} février 2020 et 2021, la variation sur 1 an n'était que de 0,72 \$/hl, soit 1%.

S'ajoute au tableau, la crise de la COVID-19 qui a eu et continuera longtemps d'avoir des impacts financiers pour différents secteurs, dont notre industrie. Quant aux conséquences des accords commerciaux, l'annonce des compensations pour les deux premiers accords à l'automne 2020 était pour nous un moyen d'atténuer les effets, et ce, même si nous aurions préféré produire ici le 8,4% du marché canadien concédé. Cette bonne nouvelle est insuffisante, car aucune annonce n'a encore été faite pour l'ACEUM. Nous nous attendons toujours à ce que le gouvernement respecte son engagement à verser rapidement une indemnisation complète et équitable pour les impacts de l'ACEUM, qui comprennent les pertes de marchés, les coûts additionnels de l'élimination de la classe d'ingrédients et le plafonnement des exportations.

De leur côté, nos acheteurs aussi doivent affronter des défis. Les négociations et la marge de manœuvre qu'ils ont avec les détaillants s'avèrent de plus en plus ardues et serrées. Au moins, l'annonce récente d'un éventuel code de conduite est un pas dans la bonne direction pour rendre la chaîne alimentaire plus efficace en améliorant la transparence, l'équité et la prévisibilité dans les

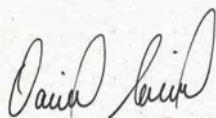
Ce que nous vivons actuellement combine plusieurs facteurs, dont une hausse fulgurante des coûts d'alimentation à la ferme. Depuis la fin de l'année 2020, seulement pour l'alimentation animale, on estime la hausse à plus de 25 %, soit un effet dépassant 4,50 \$/hl. C'est énorme!

relations entre les fournisseurs et les détaillants. Notons au passage que ce seront surtout les consommateurs qui bénéficieront d'un climat d'affaires plus sain dans l'agroalimentaire.

Mais une question demeure : quelles options avons-nous pour améliorer le revenu des producteurs? À court terme, même si les prix des grains sont légèrement à la baisse, on est loin du compte en matière de couverture du coût de production. C'est pourquoi nous avons rapidement indiqué le contexte difficile aux Producteurs laitiers du Canada afin que des demandes soient formulées en vue de la prochaine indexation des prix par la Commission canadienne du lait. Nous voulons que la hausse des coûts de production des derniers mois soit prise en compte dans la décision pour le prochain ajustement du prix du lait de février 2022. De plus, en juillet dernier, la CCL a reconnu les impacts négatifs sur nos entreprises des changements à la structure des ventes en ajustant des paramètres dans l'application des circonstances exceptionnelles. Cette décision offrira un outil pour corriger de façon permanente et non temporaire les écarts entre le revenu et le coût de production.

À moyen et long terme, nous devons comme producteur poursuivre nos démarches pour améliorer nos coûts de production. Comme office de mise en marché, nous continuerons de travailler en collaboration avec nos partenaires de la filière pour développer des marchés qui offrent une meilleure rémunération, dont le lait de consommation, le fromage et le yogourt, en plus de trouver tous les débouchés possibles pour valoriser les SNG en trop sur le marché canadien. Pour y arriver, nous devons toujours garder le cap sur les besoins et attentes de nos consommateurs pour un produit durable et nutritif. La réponse qu'offrira notre secteur aux attentes des consommateurs est un élément clé pour maintenir et développer nos marchés les plus payants.

L'industrie laitière contribue à la vitalité et à la santé économique de nos régions. Les producteurs de lait doivent eux aussi bénéficier de cette prospérité. Soyez assurés que vos élus et votre organisation ne négligent aucun effort pour atteindre ce but. Notre priorité demeure la même : obtenir les meilleures conditions de mise en marché de notre lait afin d'assurer la pérennité, la rentabilité et le développement durable de nos fermes laitières.



DANIEL GOBEIL
président